

**Santé**

La SNIM dispose de ses propres structures sanitaires dont deux polycliniques pour la prise en charge médicale de ses travailleurs et de leurs familles. Les deux polycliniques assurent tous les actes médicaux, de la consultation à l'intervention chirurgicale. Sur le lieu de travail, une Unité de Santé au Travail fournit aux travailleurs les services médicaux courants et les premiers soins en cas d'accident.

Régulièrement, des spécialistes mauritaniens et étrangers (ophtalmologie, ORL, cardiologie,...) sont invités à Zouerate et à Nouadhibou.

Hygiène et sécurité au travail

Les brigades du service "Hygiène et Sécurité au Travail (HST)" veillent en permanence à l'encadrement, à la formation et à la sensibilisation du Personnel aux conditions d'hygiène et de sécurité au travail, mettant notamment l'accent sur la prévention des risques professionnels.

Cadre de vie

La SNIM dispose, à Zouérate et à Nouadhibou (Cansado), de cités résidentielles où sont logés ses travailleurs et leurs familles.

